

tes les chambres de commerce de l'Empire, sans perdre de temps.

"L'Angleterre ne cesse de nous envoyer des représentants, des conférenciers qui ont à cœur l'Union Commerciale de l'Angleterre avec le Canada et autres colonies et dépendances. Nous les recevons bien, nous les écoutons avec une sérieuse attention. Nous tenons tous à savoir ce qu'ils entendent par Union Commerciale et de quelle manière ils la veulent mettre en pratique. Tous, nous prêtons un vif intérêt à cette question dont nous suivons attentivement les progrès."

Le conférencier montre alors que les Anglais d'Outremer ne s'entendent pas entre eux et citant l'extrait d'un journal, il fait voir que Chamberlain et Balfour, bien que paraissant poursuivre un même but, ont des vues bien différentes dans leur politique fiscale.

Les envoyés d'Angleterre qui viennent nous parler d'Union Commerciale, nous disent en même temps qu'il nous faudra contribuer à la défense Impériale.

Nous voulons bien de l'Union Commerciale, nous la désirons même, mais nous ne voulons pas de militarisme. Il nous a été prêté par un Lord Anglais et son militarisme a été un fiasco complet, comme il l'a été également dans une autre colonie.

M. Hardy est un partisan convaincu de l'Union Commerciale avec l'Angleterre et ses colonies et ne sera satisfait que quand il y aura libre échange complet — sauf pour les boissons enivrantes — entre les colonies entre elles et l'Angleterre et ses colonies.

En attendant, et pour donner un grand

essor au commerce de l'Angleterre et de ses colonies, il se fait l'avocat de la fondation d'un Bureau Commercial à Londres, Bureau exclusivement composé d'hommes d'affaires de l'Angleterre et de ses colonies et où seraient centralisés tous les renseignements pouvant aider au développement commercial de l'Angleterre et de ses colonies.

M. J. A. Chabot dans nous donnons ci-contre le portrait a été élu en Novembre dernier Président de la Section de Québec de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada.



M. J. A. Chabot

M. Chabot est né en 1864 à St-Charles de Bellechasse où il a commencé son instruction à l'école paroissiale. Il a suivi pendant quelques mois les cours de l'Académie Commerciale Thorn, à Québec, puis est entré dans le commerce. Après

avoir été commis pendant une dizaine d'années il s'établit dans le commerce d'épicerie. Il y a maintenant 18 ans qu'il a débuté pour son propre compte.

M. Chabot fait le commerce de gros et de détail; il possède deux établissements dont le principal est situé 7 rue Deligny; son second magasin est situé 271 rue St-Joseph.

M. Chabot est une commercant actif, entreprenant, possédant l'estime de tous ses confrères qui depuis trois ans l'ont placé, comme Président, à la tête de l'Association des Epiciers de Québec.

LE COTON AU SOUDAN

Les essais de culture de coton entrepris conjointement par l'Association Cotonnière Coloniale et l'Administration continuent à donner les meilleures espérances.

La première année, 1903-1904, l'essai de graines de différentes provenances a permis d'établir que deux espèces américaines cultivées par les indigènes, d'après leurs méthodes habituelles, réussissaient admirablement dans la région du Niger-Bani.

M. Roume, gouverneur général, constatait lui-même sur place la belle venue de ces cotons, ainsi que l'admiration des indigènes pour les produits des graines américaines absolument supérieurs au coton qu'ils avaient l'habitude de cultiver.

La deuxième année, 1904-1905, des essais plus importants concentrés sur deux points ont permis d'obtenir des échantillons industriels de quelques tonnes, malgré une sécheresse excep-

